

Formation professionnelle des chercheurs d'emploi : sortir du parcours du combattant !

Publication du 5^e rapport plaidoyer de SNC

Dans son rapport 2021, Solidarités nouvelles face au chômage aspire à mettre en évidence les obstacles que rencontrent nombre de chercheurs d'emploi pour accéder à la formation professionnelle susceptible de contribuer à leur retour à l'emploi. En effet, leurs démarches pour parvenir à se former s'apparentent bien souvent à un parcours du combattant. Pour y remédier, SNC présente plusieurs propositions concrètes et de bon sens.

[Télécharger le document](#)

Un enjeu primordial dans le contexte actuel de crise sanitaire et sociale

La formation apparaît depuis longtemps comme un moyen indispensable pour prévenir le chômage et, à défaut, d'en réduire la durée, pour les personnes au chômage dont la qualification professionnelle a été rendue inadaptée par la transformation de leur activité, mais aussi pour celles qui sont en mesure d'accéder à des emplois disponibles à condition de recevoir une formation d'adaptation. Il est donc indispensable, dès que c'est utile, de favoriser l'accès des chercheurs d'emploi à la formation. Cette conviction ne peut que se renforcer dans la période actuelle puisque les récentes transformations engendrées par la pandémie vont sans doute conduire de nombreux chercheurs d'emploi à s'engager dans une reconversion professionnelle.

L'accès à la formation : un parcours du combattant

Toute personne en recherche d'emploi qui souhaite accéder à une formation peut recevoir une proposition de Pôle emploi. Mais, trois fois sur quatre, elle est amenée à agir de sa propre initiative : trouver l'information et le financement qui lui permettront de mener à bien son projet relève alors le plus souvent d'un véritable parcours du combattant. Par ailleurs, le compte personnel de formation (CPF) semble mal adapté aux chercheurs d'emploi. Enfin, la mise en œuvre du conseil en évolution professionnelle (CEP) ne paraît pas correspondre à ce qu'il est censé leur apporter. Autant d'obstacles à l'accès à la formation des chercheurs d'emploi qui doivent être levés.

Simplifier et accélérer l'accès des chercheurs d'emploi à la formation : les propositions de SNC

La formation professionnelle peut favoriser le retour à l'emploi lorsqu'elle permet aux chercheurs d'emploi de s'adapter aux évolutions technologiques, de se reconvertir ou d'acquérir une qualification, encore faut-il qu'ils puissent y accéder et bénéficier des formations adéquates. Pour atteindre cet objectif, SNC invite à :

- Simplifier les démarches d'accès à la formation : Pôle-emploi comme ressource-clé
- Garantir la rémunération et la prise en charge des coûts de formation
- Développer des actions de reconversion pour les chercheurs d'emploi
- Assurer une meilleure continuité entre périodes travaillées et périodes de chômage
- Développer les parcours associant travail et formation.

CONTACT :

Yaëlle Szwarzensztein, responsable communication et plaidoyer

01 42 47 14 31 | 06 29 80 36 15 | yaelle.szwarzensztein@snc.asso.fr | snc.asso.fr

Suivez SNC sur [Facebook](#), [LinkedIn](#), [Twitter](#) et [Instagram](#).

Solidarités nouvelles face au chômage (SNC)

En 2020 : 3500 accompagnements / 2300 bénévoles // 60 % d'issues positives en moyenne sur les 10 dernières années

L'association Solidarités nouvelles face au chômage (SNC), née il y a plus de 35 ans, propose un accompagnement aux personnes au chômage, quels que soient leur parcours et leur situation. Assuré sur l'ensemble du territoire national par des binômes de bénévoles formés, cet accompagnement est gratuit et s'inscrit dans la durée, en fonction des besoins des chercheurs d'emploi. SNC intervient également dans le débat public pour faire connaître à l'opinion et aux décideurs économiques et politiques la réalité vécue par les personnes au chômage. Enfin, SNC soutient la création d'emploi dans des structures de l'économie sociale et solidaire.